## BELGIQUE

[illegible] de timbre pour le remboursement [illegible]

Nombre [illegible] par 500 fr.

Nombre 309,778 — 409,613 chacun par 250 francs.

Nombre 17,608 — 283,303 — 314,835 — 317,709

145,157 — [illegible] — 413,800 — 456,888 — 466,907

517,[illegible] chacun par 450 fr.

— On lit dans l'*Indépendance belge*, du 25 décembre :

« L'entrée en détail curieux qui se rattache au dénouement du procès des [illegible] Peltzer.

« Dans la soirée de [illegible] on a envoyé [illegible] différentes directions en Belgique et à l'étranger, 1,127 dépêches [illegible] le verdict ; ces 1,127 dépêches représentaient un chiffre de 37,000 mots.

## REVUE DES SCIENCES

**Action de l'huile pour calmer l'agitation de la mer. — Communications récentes sur ce sujet. — Interprétation de ce fait. — Transformation de la force vive en force potentielle ou latente. — Analyse des mouvements de la vague : ondulation et translation ; la seconde est seule influencée par la superposition d'une couche huileuse. — Valeur pratique de ce procédé. — Les sources d'électricité. — Résultat du contact du charbon incandescent et du nitre en fusion. — La bougie et les briquettes *électrogènes*. — Les migrations des pucerons. — Le puceron de l'ormeau et du chiendent. — Remise par l'Académie des sciences à M. Dumas d'une médaille commémorative de ses noces d'or scientifiques.**

Un fait très curieux, signalé de toute antiquité, nié pendant un certain temps, mais généralement accepté aujourd'hui depuis les expériences de M. Shields, est l'action d'une mince couche d'huile répandue à la surface de la mer pour en calmer l'agitation. Ce « *quos ego* » est, paraît-il, autrement efficace que celui de Neptune, et nul doute qu'un bâtiment ne pût, par ce moyen, au moment d'une catastrophe, faciliter singulièrement l'opération, si laborieuse et si critique, de l'embarquement dans ses canots, d'un équipage forcé d'abandonner son navire, s'il avait à sa disposition, comme cela arrive dans des conditions spéciales de fret, une certaine quantité d'huile.

Plusieurs communications à ce sujet ont été faites récemment à l'Académie des sciences, non pas dans le but de démontrer ou de contester la réalité de ce fait, mais bien au contraire de lui chercher une interprétation plausible. Un savant belge, M. Van der Meusbrugghe, a cherché à théoriser cette action de l'huile à la surface d'une eau agitée, et il admet, pour s'en rendre compte, et par une série de déductions empruntées à la mécanique, mais ayant un caractère trop technique pour pouvoir être reproduites ici, que le propre effet de cette couche d'huile est de transformer la force vive, ou force de mouvement, des couches d'eau placées au-dessous de celle-ci en force potentielle ou latente. L'amiral Bourgois, reprenant cette question au point de vue des applications pratiques qui peuvent découler de ce fait aujourd'hui hors de doute, estime que la production de la lame est la résultante d'un double mouvement de l'eau agitée par le vent : d'un mouvement orbitaire ou ondulatoire, et d'un mouvement de translation horizontale dû à l'impulsion du vent sur la face supérieure des vagues. La houle résulte du premier de ces mouvements; puissante par son action mécanique quand elle rencontre des obstacles fixes, elle ne peut qu'agiter fortement, sans lui causer directement de préjudice, un objet mobile comme l'est un navire ; quant au second de ces mouvements, c'est lui qui fait déferler les lames et produit les coups de mer si souvent préjudiciables à la sécurité des bâtiments.

Suivant lui, l'huile arrêterait ce mouvement et serait impuissante contre l'autre, qui, par ailleurs, je viens de le dire, est inoffensif. L'amiral Bourgois fait, à ce propos, une remarque intéressante, c'est que la phosphorescence des mers tropicales, due à des animalcules innombrables formant une couche visqueuse à la surface, a précisément cet effet calmant de l'huile ; la houle persiste, mais pas un pli ne ride la mer qui a un aspect comme moiré. Les deux phénomènes sont évidemment de même explication. Quand aux barriques d'huile embarquées à cet effet et qui emmagasineraient le calme comme les outres d'Eole emmagasinaient l'agitation, c'est une conception qui n'aurait rien de sérieux si elle se produisait, et sauf le cas que j'indiquais tout à l'heure et, dans lequel l'urgence justifie tous les sacrifices, l'action de l'huile pour calmer l'agitation de la mer n'offrira sans doute jamais qu'un intérêt purement théorique.

A mesure que les applications de l'électricité se multiplient et se perfectionnent, on sent davantage le prix de l'adjonction de sources électriques nouvelles à celles que nous possédons déjà. En 1855, le savant physicien Becquerel avait signalé ce fait que, si un charbon de cornue porté au rouge est plongé dans un bain de nitrate de potasse, ou sel de nitre, fondu, il se produit un courant énergique qui imprime une forte déviation à l'aiguille du galvanomètre. M. Brard a constaté la réalité de ce fait et a reconnu que les nitrates en fusion devenant très fluides et pouvant monter alors par capillarité dans les corps poreux, il n'est pas nécessaire de plonger la partie rouge du charbon dans le bain de nitrate et il suffit de porter au rouge l'extrémité opposée. M. Brard, après avoir bien étudié les conditions du phénomène, a cherché à le transporter dans la pratique en condensant les éléments dans un petit instrument qu'il a appelé *bougie électrogène*. C'est un aggloméré de poussière de houille agglutinée avec de la mélasse, coulé dans un moule et contenant des fils métalliques. Ce charbon, qui constitue en quelque sorte la mèche de cette bougie, est enveloppé dans une feuille mince de papier d'amiante recouverte d'autres fils métalliques, et plongé à plusieurs reprises dans du nitre en fusion. Les premiers fils métalliques constituent le pôle positif, les seconds le pôle négatif. Rougit-on le charbon et place-t-on un galvanomètre entre les deux pôles, l'aiguille accuse par une déviation énergique l'intensité du courant. Mais cette bougie brûlait inégalement et trop vite, et le courant était loin, par suite, d'avoir une constance satisfaisante. L'inventeur a corrigé ce défaut en mélangeant au bain de nitrate la moitié de son poids de cendres.

[illegible] de ce correctif étant reconnue, il a construit des *briquettes-piles*, constituées par un aggloméré de charbon ordinaire, que recouvre une plaquette d'un mélange de cendre et de nitre, des tiges métalliques, communiquant avec le charbon et la plaquette de nitre, servent de pôles et sortent par une des extrémités chauffée ; l'autre, le courant s'établit et peut être utilisé. Avec une de ces briquettes on met en jeu une sonnerie ; avec deux on décompose l'eau. Ce sont là des résultats à coup sûr intéressants. L'imagination de l'inventeur a été au delà et a rêvé un *foyer électrogène*, présentant, au-dessus de la source de chaleur un réservoir de nitre en fusion, laissant écouler régulièrement ce liquide sur des grilles inclinées portant des charbons incandescents disposés dans de petits foyers isolés convergeant vers un centre commun, et traversés par une tige métallique ; les grilles à nitrate deviendraient les pôles positifs et les tiges de charbon les pôles négatifs, et l'on aurait ainsi une source d'électricité dont l'abondance pourrait être augmentée autant qu'on le voudrait. Tout cela est loin d'être réalisé, mais le fait en lui-même est très intéressant. D'ailleurs, par le temps de fièvre scientifique qui nous entraîne, la frontière de la théorie et de la pratique est étroite et indécise, et tout porte dans les flancs une application quand il n'en renferme pas une série.

M. Lichtenstein, dont on connaît les belles et patientes recherches sur les pucerons, a été conduit à admettre que les migrations du *phylloxera vastatrix*, qui des galles aériennes développées sur les feuilles de la vigne passe aux racines de cette plante, n'est nullement une exception et que la plupart des autres pucerons, si ce n'est leur totalité, ont des mœurs identiques. Partant de cette donnée, ce naturaliste avait déjà à moitié réussi à fixer sur des racines de graminées des pucerons sortis des galles du térébinthe. Plus récemment son attention s'est portée sur deux pucerons qui couvrent de galles vertes ou rouges les feuilles de l'ormeau, et il a retrouvé sous l'écorce la femelle de ces pucerons. Examinant patiemment et par milliers les racines d'un grand nombre de graminées sauvages, dans la pensée qu'elles pouvaient porter des pucerons, M. Lichtenstein a eu la joie de retrouver sur les radicelles de la plus humble, mais non de la plus inoffensive de ces graminées, du chiendent (*Triticum repens*), des insectes qui n'étaient autre que le *Tetraneura ulni*, ce puceron d'où procèdent les galles vertes des feuilles de l'ormeau. Ainsi donc, la femelle passe l'hiver sous l'écorce de cet arbre, l'œuf qu'elle contient éclot en avril ; les larves s'enferment dans les galles, pondent mai des petits vivants qui prennent des ailes, se posent sur les tiges du chiendent, se multiplient et envoient aux racines des colonies qui, hélas ! ne leur font pas assez de mal, tandis que leurs congénères les phylloxéras en font trop aux racines de la vigne. Comment en par l'ormeau et finir par l'herbe des champs, c'est de l'humilité.

L'Académie des sciences, qui pourrait en cela servir de modèle à toutes les académies, estime qu'elle s'honore en honorant publiquement ceux de ses membres qui, par l'éclat de leurs découvertes, la fécondité et la durée de leurs travaux, ont particulièrement bien mérité de la science, et elle leur accorde volontiers la plus haute récompense qu'un savant puisse ambitionner : celle de se voir décerner les hommages publics de ses pairs et quelquefois de ses émules, si ce n'est de ses contradicteurs. Chevreul et Milne-Edwards étaient, il y a peu de temps, l'objet d'une manifestation aussi flatteuse, et une médaille commémorative de leurs travaux leur était remise au nom de l'Académie des sciences. Le même honneur vient d'être attribué à M. Dumas, à l'occasion de ses noces d'or, c'est-à-dire de la cinquantième année de sa vie académique et il rejaillit sur les deux autres académies auxquelles appartient éminent chimiste qui trouve dans ce témoignage spontané d'admiration la juste récompense de travaux qui ont singulièrement contribué à maintenir la science française à une hauteur dont elle est bien décidée à ne pas descendre.

Professeur entraînant, portant à un niveau plus élevé les chaires multiples dans lesquelles il s'est assis, attirant autour d'elles un auditoire nombreux et charmé, M. Dumas a, comme le lui a très justement dit M. Jamin, en portant la parole au nom de leurs collègues communs, « rendu encore plus de services par les vocations qu'il a décidées, que par les travaux qu'il a exécutés lui-même. » Et cependant, quels travaux ! la philosophie chimique éclairée d'une lumière inattendue; la chimie organique entrant, par la féconde théorie des substitutions, dans une voie de progrès dont on ne pressent pas le terme; la composition et la formation des éthers enfin dévoilées; des méthodes de laboratoire d'une ingéniosité et d'une précision parfaites, créées de toutes pièces; c'était beaucoup sans doute et il y avait là de quoi défrayer l'activité de plusieurs savants; mais ce n'était pas encore assez et, comme Biot de glorieuse mémoire, M. Dumas a montré à quelle puissance s'élève l'esprit, quand, excellant dans les unes comme dans les autres, il monte à cette hauteur où les sciences et les lettres, fondues dans une harmonieuse unité, n'apparaissent plus que comme des divisions artificielles créées pour suppléer à l'insuffisance de l'effort intellectuel. Un caractère d'ailleurs, et il n'est pas le moindre, signale ce noble esprit, c'est que la conscience de sa force ne l'a pas entraîné, comme tant d'autres, dans les régions stériles de la négation, et les doctrines spiritualistes peuvent revendiquer en lui un de leurs défenseurs les plus éminents.

La réponse du héros de cette fête académique a été ce qu'elle devait être, éloquente et émue, et il a trouvé surtout des accents élevés en parlant de cette période de sa vie où il enseignait : « Vous avez raison, s'est-il écrié ; il faut honorer le professorat, car la parole est une puissance, car du haut de sa chaire publique le professeur remplit une mission sacrée. Sa conviction loyale et pénétrante échauffe les cœurs et élève les âmes vers les régions désintéressées de l'idéal. Il réfléchit l'état présent de la science comme un miroir fidèle ; il prépare les découvertes de l'avenir ; il fait revivre les grandes traditions d'un passé glorieux. Ouvrant son cœur tout entier et toute sa pensée à ses auditeurs, il leur apprend à aimer la vérité, à respecter le génie, à chérir la patrie et à la bien servir. Quiconque s'est vu entouré d'une jeunesse attentive, s'enflammant aux accents du maître, vibrant à ses émotions, s'élançant plein de foi vers les conquêtes signalées à son ardeur, celui-là, croyez-le bien, a connu les plus nobles jouissances de l'âme humaine. Il est pourtant une joie plus grande encore : c'est celle qu'on éprouve à se voir dépassé par ceux auxquels on ouvrait jadis la route. Cette joie, vous me la faites goûter tous les jours. Puissiez-vous, pour l'honneur de la science française et pour la grandeur morale de notre chère patrie, vous qui valez mieux que moi, avoir encore des élèves qui vous surpassent par le génie et qui vous égalent par le cœur ! » Espérons que M. Dumas verra ces petit-fils scientifiques dont il annonce la venue.

FONSSAGRIVES.

*VARIÉTÉS*

## LA CAISSIÈRE

PAR ERNEST DAUDET

**Livre second**

(SUITE)

— Avait-il un motif de vous haïr, madame ? demanda le juge d'instruction à Denise.

— Il me répugne de m'occuper de lui, répondit-elle dédaigneusement.

— Vous devez la vérité à la justice.

— Cet homme a conçu de mauvais sentiments contre moi, depuis le jour où j'ai refusé de devenir sa maîtresse. Il m'a menacée de tirer vengeance de mon refus et il a tenu parole. Le hasard, ou peut-être sa volonté, l'a mis en relations avec mon mari. Il l'a excité contre moi en inventant une histoire misérable, qui confondait dans la même accusation le neveu de M. Moncarnaud et moi-même.

— Mais, vous-même, n'avez-vous donné aucune prise à cette accusation ?

Le pâle visage de Denise s'empourpra ; deux larmes brillèrent dans ses yeux, mais elle eut assez d'énergie pour protester.

— C'est le secret de mon cœur que vous me demandez de révéler, dit-elle. Ce secret, j'aurais voulu le taire. Mais, puisqu'il faut défendre ici mon honneur, j'avoue que M. Silvère avait conçu pour moi le plus tendre attachement. Si j'avais été femme à déchoir, nous serions maintenant loin de France, pour jamais l'un à l'autre. Je n'ai pas voulu ; il est aujourd'hui marié, et si ma vie, que son amour aurait embellie, est à jamais détruite, il me reste du moins la consolation de penser à lui, sans rougir, comme à mon meilleur ami. Je n'ai rien à me reprocher et aucun remords ne trouble mes larmes.

Le juge d'instruction avait écouté cette réponse avec sympathie. Quand Denise s'arrêta, il ne put dissimuler l'émotion dont son cœur était pénétré par la douleur de cette jeune femme, si noblement exprimée.

— On va vous ramener à la maison d'arrêt, lui dit-il; mais je crois pouvoir vous laisser espérer que vous serez prochainement libre. L'ordonnance de non-lieu que je compte rendre en votre faveur ne sera retardée que par la nécessité où je suis d'entendre M. Moncarnaud et le teneur de livres Girard. Mais je serais bien surpris si leur témoignage modifiait mes dispositions. Je tiens d'ailleurs à vous dire que je n'ai pas cessé de vous croire innocente. Mais j'étais convaincu que vous connaissiez le coupable, et c'est parce que vous refusiez de le désigner que j'ai dû vous retenir. Quant à vous, continua-t-il en s'adressant à Pothin, il n'est pas en mon pouvoir de prononcer votre mise en liberté ; je dois demander à la chambre des mises en accusation de vous renvoyer en cour d'assises. La spontanéité de vos derniers aveux est cependant de nature à vous assurer l'indulgence de vos juges.

Denise jeta sur Pothin un regard désespéré. Honteux, la tête basse, il pleurait sans oser lever les yeux vers elle, et son attitude était si lamentable qu'elle sentit une immense pitié s'élever dans son cœur pour celui qui l'avait perdue. Elle fit un pas de son côté, lui prit les mains, et l'obligeant à redresser son front humilié.

— Ne pleure pas, lui dit elle, ce n'est pas digne d'un homme. Tu nous as fait bien du mal ; mais je ne t'abandonnerai pas dans ta détresse ; je n'oublierai pas que je porte ton nom. A quelque moment que tu recouvres ta liberté, acquitté ou condamné, tu me trouveras prête à vivre près de toi comme par le passé. La vie sera triste, il faudra s'expatrier, aller demander du travail à ceux qui ne connaîtront pas la tache imprimée à notre nom. Mais, si tu as une volonté égale à mon courage, tu pourras reconquérir la paix de ta conscience... et mon cœur, ajouta-t-elle avec un soupir.

Le juge d'instruction fit un signe, et on emmena Pothin.

— Monsieur, par pitié, sauvez-le, dit-elle alors au magistrat, en tendant vers lui ses mains suppliantes.

— Comment le pourrai-je ? Il a tout avoué.

— Mais ses aveux, nul que vous ne les connaît. J'ai bien souffert, monsieur, vous le comprenez ; n'ajoutez pas à mes maux l'humiliation de voir aux assises un nom qui est le mien. Mon protecteur, M. le chanoine Huberti, a dû avertir M. Silvère de ce qui se passe. Demain, dans deux jours au plus tard, M. Moncarnaud aura été désintéressé, et il ne sera pas difficile d'obtenir de lui qu'il retire sa plainte. Dès lors, pourquoi poursuivre mon mari ? Le châtiment qui l'atteindrait ne le frapperait pas seul; c'est moi surtout qui serais frappée... et vous savez maintenant que je suis innocente. Quant à ce pauvre homme, il est cruellement puni; vous avez vu combien il est malheureux. Allons, monsieur, ne soyez pas impitoyable, si ce n'est pour lui, que ce soit pour moi ! J'ai bien vu que j'excitais votre pitié ; laissez-vous conseiller par elle, et je vous bénirai.

Elle s'arrêta, les yeux fixés sur ce juge au visage bienveillant, dont le cœur n'était point encore assez endurci par le spectacle des défaillances et des faiblesses de l'humanité, pour rester insensible à une prière ardente prononcée par une âme pure et meurtrie. Elle attendait anxieusement sa décision.

— Je ne puis rien promettre, dit-il enfin ; assurément votre malheur m'intéresse, mais j'ai de grands et pénibles devoirs. Ce que vous me demandez est difficile. J'ai besoin d'y penser, d'examiner.

— Je vais prier Dieu pour qu'il vous inspire la clémence, dit vivement Denise, au moment où elle vit le juge presser le bouton d'une sonnette pour appeler le gendarme qui devait la reconduire à la maison d'arrêt.

Quelques instants après, elle rentrait à l'infirmerie, et le directeur de la prison recevait l'ordre de lever le secret auquel elle avait été soumise jusque-là. Malgré sa fatigue, elle voulut écrire sur-le-champ à l'abbé Huberti pour lui apprendre ce qui s'était passé et l'intéresser au sort de son mari. Elle écrivit à Loulou Piquet, qu'elle avait hâte de voir et d'embrasser.

XXII

Depuis l'arrestation de Denise, M. Moncarnaud tenait sa place à la caisse. Contrairement à l'avis de Girard, qui l'engageait à charger l'un de ses employés de ce service, il n'avait voulu le confier à aucun d'eux. Lequel eût été digne de succéder à Mme Hautemont ? Lequel possédait au même degré qu'elle cette sûreté de coup d'œil, cette habileté à se tirer des embarras provoqués par la multiplicité des occupations, et surtout cette ardeur au travail qui ne se lassait jamais ! C'était une pauvre femme à qui la misère avait fait perdre la tête ; mais quelle incomparable caissière !

M. Moncarnaud ne l'avait donc pas remplacée. Il descendait à neuf heures chaque matin, s'installait derrière le guichet, et dirigeait de la les opérations de sa maison, tout en payant et en encaissant ainsi que Mme Hautemont le faisait naguère.

— Vous vous donnez beaucoup de mal, monsieur, lui disait Girard, le lendemain du jour où avait eu lieu le dernier interrogatoire de Denise, et il serait plus sage à vous de désigner dès à présent celui de nous qui doit succéder à Mme Hautemont. Votre place n'est pas là, et puisque vous serez obligé d'y mettre quelqu'un qui possède votre confiance, pourquoi tarder à le chercher ?

M. Moncarnaud secouait la tête, goûtant peu ce conseil.

— On dirait vraiment pensait Girard, qu'il conserve l'espoir de voir ici de nouveau Mme Hautemont. Il ne manquerait plus que cela. Elle les a donc tous ensorcelés !

Et tout haut il ajoutait :

— Songez, monsieur, que ce surcroît de travail et de préoccupation peut vous rendre malade. Si votre goutte allait vous reprendre.

— Je ferais revenir Silvère, répondit M. Moncarnaud. D'ailleurs, son voyage touche à son terme; il rentrera bientôt. C'est lui, par exemple, qui sera surpris quand il connaîtra cette triste aventure !

— Vous ne lui avez donc pas raconté, monsieur ?

— Non, il serait revenu tout de suite, et je n'ai pas voulu troubler sa lune de miel. Il apprendra toujours assez tôt la vérité.

Et après un long silence, M. Moncarnaud reprit avec amertume :

— A qui se fier désormais ? Cette femme avait capté ma confiance. J'aurais mis toute ma fortune dans ses mains, tant je me croyais sûr d'elle.

— La vie est ainsi, répliqua philosophiquement le teneur de livres, tout fier de recevoir les confidences du patron, et plus heureux encore de s'être vengé de Denise, en provoquant son arrestation. C'est de ceux qu'on aime le plus que nous viennent les plus noires ingratitudes.

M. Moncarnaud n'osa protester. Il était payé pour ne plus croire à l'honnêteté de personne, et Girard pouvait à son gré tracer le tableau le plus sombre de ce qu'il appelait la « noire ingratitude » de Mme Hautemont.

— Je ne lui ai fait que du bien, cependant, continua le vieux négociant. J'étais disposé à lui prodiguer les marques de ma bienveillance. Elle en avait déjà plus d'une. Il ne tenait qu'à elle d'en recevoir encore ; je lui aurais certes plus donné que les quatre mille francs qu'elle m'a volés. Comment ne l'a-t-elle pas compris ? Pourquoi m'a-t-elle trompé ? Croirais-tu, Girard, que malgré les apparences qui l'accusent, j'en suis encore à me demander si elle est coupable, si la lettre qu'elle adressait à Silvère ne disait pas la vérité, si elle n'a pas été victime enfin, et si nous n'avons pas eu tort de la faire arrêter, sans l'avoir d'abord interrogée.

— C'est vous qui la défendez, monsieur !

— C'est que plus j'y pense, et moins je comprends.

— Si elle était innocente, le juge d'instruction ne l'aurait-il pas déjà remise en liberté, au lieu de me citer pour cette après-midi ?

— C'est ce que j'ai dit à l'abbé Huberti ; il persiste néanmoins à plaider sa cause ; il prétend qu'elle n'a rien à se reprocher.

— Pauvre saint homme ! elle a bien pu lui faire croire ce qu'elle a voulu. Eh bien ! moi, monsieur, j'affirme...

— Tais-toi, Girard, s'écria M. Moncarnaud ; après ce qui s'est passé entre Mme Hautemont et toi, il t'est interdit de l'accuser, et je suis bien aise de te le rappeler, puisque tu es mandé au palais. Est-ce que je ne connais pas la haine que tu as conçue contre elle ?

— Sur quelle herbe a-t-il marché ce matin ? se demanda le teneur de livres qui ne comprenait plus et qui jugea prudent de se taire, après avoir affirmé toutefois qu'il n'avait aucune haine dans le cœur.

M. Moncarnaud leva ses épaules; puis, reprenant brusquement l'entretien :

— Sais-tu que le mari de Mme Hautemout a été arrêté ? demanda-t-il.

— Arrêté ! lui, pourquoi ?

— Il paraît qu'il était le complice de sa femme.

— Allons donc ! Pas plus complice que moi !

— Cependant, Mme Hautemont n'a pas cessé de protester de son innocence; c'est même à la suite de ses protestations que le juge a lancé un mandat d'amener contre le mari.

— Elle aura beau protester, elle ne convaincra personne. Ce qui reste vrai, c'est qu'elle a volé et tenté ensuite d'amasser l'orage sur la tête de Pothin Hautemont pour le détourner de la sienne. Mais elle n'y réussira pas, à moins que ce juge ne soit un niais.

— Et tu oses dire que tu ne détestes pas cette pauvre femme ! objecta M. Moncarnaud ; tiens, retourne à tes écritures, je n'ai pas envie de me mettre en colère.

Girard murmura quelques paroles incompréhensibles et allait obéir, quand M. Moncarnaud ajouta :

— Ecoute encore ; grâce à ma discrétion, grâce à la tienne aussi, je le reconnais, sans t'en savoir aucun gré, puisque je te l'ai imposée, j'ai pu cacher jusqu'ici cette vilaine affaire à nos clients et même à nos employés. Tout le monde croit que Mme Hautemont est malade, hors d'état de reprendre son travail, mais à la veille de revenir. Je tiens plus que jamais, entends-tu bien ? à ce que jusqu'à nouvel ordre, son absence ne puisse pas être autrement interprétée, et je te rendrai responsable de tout propos qui serait de nature à divulguer la vérité. Tu m'a compris ? Va, et tiens ta langue.

Girard s'éloigna silencieusement et reprit, le cœur plein d'irritation, ses occupations quotidiennes, se demandant en vain quelle circonstance était venue modifier tout à coup les dispositions de M. Moncarnaud. Mais, il avait beau chercher, il ne trouvait pas, il dut bientôt détourner sa pensée de ce qui le préoccupait. Le magasin offrait sa physionomie ordinaire d'activité, de travail, de va-et-vient ; les commis, dans le coup de feu, procédaient aux expéditions, jetaient du haut des étagères, sur les comptoirs, les piles de foulards pour les offrir au choix des acheteurs qui se succédaient, comme toujours, nombreux et empressés, et trop de sujets appelaient l'attention de Girard pour le laisser libre de rechercher la cause de la transformation opérée dans l'esprit du patron.

Cette transformation n'avait d'autre cause que la visite faite à M. Moncarnaud par l'abbé Huberti.

(*A suivre.*)

## REVUE DES MODES

Au-dessus de tous les bruits mondains qui devraient seuls nous occuper, il nous faut entendre la voix dominante de la politique, le bruit de discordes sans cesse renaissantes, les épées qui se croisent, les commentaires et les racontars de toutes sortes dont Paris s'est occupé ces jours derniers.

La saison est si désagréable, le ciel si pleurnicheur, qu'on serait bien aise vraiment de se consoler des tristesses du temps par de belles fêtes. Mais non ; à peine quelques soirées sans grand éclat et la reprise des mardis du Théâtre-Français, où l'on a vu quelques belles toilettes.

Les corsages de dentelles avec petit corselet décolleté sont de nouveau en faveur, et nous ne nous en plaignons pas.

Nous avons vu une robe de faille rouge complétement voilée de dentelle de Florence, d'un éclat sans égal. Le corsage de faille était décolleté très-bas, sans manche, de manière à laisser voir les épaules et les bras à travers la fine dentelle. Des rubans de velours rouge attachaient des bouquets de pavots rouges posés de tous côtés : sur la hanche gauche, à l'épaule, dans le pouf. C'était délicieusement joli. Un collier de chien, avec boucle de diamant autour du cou, et tour de taille en velours avec grosse boucle de diamant.

Cette même robe peut se faire en dentelle noire sur fond de couleur ou fond noir. Le moment est venu de sortir toutes les belles dentelles de leurs sachets parfumés, car on met des dentelles partout. On les étage en volans, on les enroule en écharpe autour des jupes, on les dispose avec une habileté merveilleuse sur les corsages qu'elles recouvrent complètement, lorsqu'elles sont trop belles pour être coupées. Enfin, on se couvre de dentelle. Tantôt on leur laisse leur aspect mat, leur apparence légère comme une fumée, le vaporeux indéfinissable de leurs plis : c'est jeune et frais. D'autres fois, on les paillette de belles broderies de jais, qui les enrichissent aussi ; enfin, on y mêle les franges, et les macarons de chenilles aux tons veloutés ; c'est opulent et plus raffiné.

La « tournure » prend des proportions surprenantes. Les artistes s'en émeuvent et ils demandent, avec quelque raison, quelle folie malséante a poussé les femmes à glorifier la difformité de la Vénus hottentote que possède notre muséum et qui fait s'esclaffer tous les visiteurs.

Chaque jour la tournure devient plus audacieuse, plus envahissante et l'on est mal habillée si l'on en porte peu ou point. Dans les maisons de lingerie, c'est une vraie joute, c'est à qui lancera dans le commerce le modèle le plus commode, le plus coquet et le plus léger en même temps. Il faut, pouvoir s'asseoir, pouvoir marcher aisément sans avoir les talons ou la jambe battus par cet appareil baleiné. Il faut pouvoir emporter une tournure dans sa malle et la faire approprier aisément. Enfin, il faut que la tournure soit parfaite.

Le meilleur système, à notre avis, c'est celui du modèle en étoffe de laine ou de soie, et même de coton, garni de ressorts et fixé solidement sur le devant de la jupe que nous avons vu dans l'une de nos grandes maisons. Il se divise en deux parties, selon qu'on veut sa tournure longue ou courte. Pour les toilettes habillées, on fait cette tournure en satin noir ou de couleur et de teinte claire pour les robes de bal. La garniture peut être aussi riche que l'on veut : dentelle ou broderie.

Une mode une nous tenons, comme tant d'autres, d'Angleterre, est en train de s'acclimater chez nous : c'est la pèlerine de chanoine, si chère aux Anglaises, qu'elles portent généralement en fourrure de castor ou de sibérienne. Nos Parisiennes, plus coquettes, ont redouté l'effet de ces longs poils et la raideur de la peau ; elles ont préféré employer de la belle peluche ou de la fourrure de loutre, si souple et si moelleuse.

Grâce à cette pélerine, elle conserve toute la délicatesse de son allure ; elle n'est plus ensevelie sous un grand vêtement, qui cache l'harmonie de sa toilette et toute la savante combinaison des draperies de sa jupe. Mais elle va, alerte et vive, plus mignonne et plus élégante, n'ayant pour tout abri contre le froid — abri suffisant toutefois — qu'une pèlerine enserrant strictement les épaules et le haut du bras et descendant jusqu'à la taille. C'est facile à mettre et à ôter, et c'est très-gracieux.

A côté de ce vêtement minusccule, le triomphe est aux belles redingotes en velours Cellini, aux larges fleurs de velours sur fond de satin ou d'ottoman, doublées de peluche ou de soie ancienne. Puis, aux riches visites ou aux capes Maintenon taillées dans un châle de l'Inde.

Rien n'est plus aristocratique et plus beau que ce tissu sans rival, dont les dessins, habilement combinés par nos ouvrières spéciales, qui sont des artistes dans leur genre, donnent l'illusion d'un vêtement tissé tout exprès pour la personne qui le porte et ajoutent ainsi à son caractère d'élégance.

Le vêtement de l'avenir, c'est la douillette *Moldave*, dont nous avons déjà parlé, et dont le succès va croissant. C'est une très-grande nouveauté qui fera fureur dans quelques mois.

Les chapeaux les plus élégants sont la capote en peau de Suède et la petite capote *Bébé*. Celle-ci se fait de toutes les façons, en velours uni ou ciselé, en ottoman, en faille, en dentelle, brodée de plissés de dentelle et garnie de bien des manières : avec des rubans *Tom-Pouce* en moire tombant éplorés de tous côtés ; ou bien en ruban déchiqueté « crête de coq ; » ou bien encore avec des fleurs ou des cocardes de dentelle. Le suprême bon temps, l'ultra-élégance, c'est de faire ce petit chapeau en mousseline de soie crême, avec bord en peluche ou en faille défilée, garni d'une aigrette de plumes or, crême ou fraise.

Il n'est bruit dans tous les mondes que des toilettes de Sarah Bernhardt dans la nouvelle pièce du Vaudeville. Nous en donnerons les croquis la semaine prochaine. Aujourd'hui, contentons-nous d'une description succinte. C'est d'abord une toilette de bal d'une richesse et d'un style adorables, genre *Duchesse de Berry*, en satin pélican, d'un rose inénarrable, garnie d'un lambrequin de perles nacrées. Longue traîne doublée de velours « rose du roi. » Taille courte, décolletée, avec draperie de perles. Comme sortie de bal, une grande douillette de satin blanc rayée de bande de zibeline, une pelisse de *Nabab*.

Puis, une robe « éclipse de lune, » d'un bleu électrique aux tons étranges, couverte de lunes éclipsées, dont on n'aperçoit qu'un croissant bleu pâle sous une grande lune d'un troisième bleu plus foncé, une véritable éclipse, en un mot bleu. Tablier de satin pâle scintillant de perles bleues et acier. Longue traîne unie. Draperie de satin brodé, chiffonnée autour des hanches et tombant en ceinture *Almée* sur le devant de la jupe.

Enfin, une robe d'intérieur, une robe *Persane* en brocard ancien fond crême, avec larges bouquets de roses thé attachées par un ruban bleu. Cette robe est ouverte sur un jupon de dentelle et de mousseline de soie. Manches *Moyen-Age*, faites d'un bouffant de mousseline resserré entre deux parties collantes en brocard. Sur cette robe, on jette une sorte de peignoir en mousseline, d'une forme indéfinissable, un nuage, un rêve.

On raconte que *Fédora* n'a pas voulu mourir, au dernier acte, dans une robe triste. Elle a désiré, au contraire, une robe élégante, pleine de fraîcheur et de poésie.

## FAITS DIVERS

— L'ARBRE DE NOEL DES ALSACIENS LORRAINS. — C'est au théâtre du Châtelet que les enfants d'Alsace-Lorraine sont venus recevoir, cette année, leurs cadeaux de Noël. Cette fête est devenue une solennité parisienne. Nos lecteurs la connaissent par les comptes-rendus très détaillés que nous en avons publié depuis qu'elle est fondée. Un arbre colossal, un véritable sapin envoyé de la Lorraine, est *planté* au milieu de la vaste salle du Châtelet, au milieu d'un décor des Vosges avec des effets de neige ; et sur le sapin une profusion de menus jouets et de petites bougies allumées : tel a été hier, comme d'habitude, le spectacle offert aux yeux des enfants et à ceux non moins émus des parents.

Quant aux oreilles, qui, de même que les yeux, ont toujours leur part dans la fête ; c'est la musique de la garde républicaine, plusieurs artistes lyriques ou dramatiques de premier ordre, la Chorale alsacienne et l'Orphéon d'Alsace-Lorraine, qui se sont chargés de les charmer et qui s'en sont bien acquittés.

On a notamment applaudi : *Dis-moi quel est ton pays !* chant alsacien, paroles de MM. Erckmann-Chatrian, musique de M. Sellenick, chef de la musique de la garde républicaine.

Ainsi que chaque année, M. Siebecker a dit une pièce de vers de sa composition. Cette fois-ci il a choisi pour sujet « *La tache noire* » (sur la carte de France); inutile de dire où est la tache noire. Tous les Français la connaissent, tous y devraient penser sans cesse, et M. Siebecker a bien raison de s'écrier, au nom des Alsaciens-Lorraine :

Patrie, écoute-nous : c'est la seule [illegible]
Où nous parlons tout haut, nous qui [illegible] souffrons.
Nous, les silencieux du reste de l'[illegible]
Ici toujours soumis, intransigeants là-bas,
Nous qui, les yeux fixés sur les [illegible] vaincus,
Ajournons dans nos cœurs le m[illegible] ressentiment
Et, spectateurs navrés des luttes by[illegible]
Gémissons, en secret, sur tout le temps perdu !

En outre des petits objets suspendus au sapin de Noël, une énorme quantité de vêtements et de jouets entassés sur le devant de la scène ont été distribués aux enfants par les soins des dames patronnesses. Quatre des enfants ont défilé devant ce gigantesque comptoir, et les objets qu'ils ont reçus représentaient une somme de 50,000 francs. Les boursiers que l'association entretient et les collèges du département de la Seine ont participé à une large distribution de livrets.

Une section en armes de la Société de gymnastique alsacienne-lorraine faisait le service d'ordre.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

**Le Conseil des ministres**

Paris, 26 décembre.

Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée. M. Duclerc était absent.

M. Grévy a signé dans la matinée: des nominations de généraux de division.

**L'élection du V^e arrondissement**

Paris, 27 décembre.

Les électeurs de la 1^re circonscription du V^e arrondissement de Paris, sont convoqués pour le 21 janvier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Louis Blanc.

**Le nouveau Président de la Colombie**

Paris, 26 décembre.

Le vice-président de la Colombie a été chargé des fonctions de président.

**Rixes entre militaires anglais**

Londres, 26 décembre.

Hier, une rixe a eu lieu à Kentorbery, entre un régiment irlandais et un régiment anglais; il y a eu plusieurs blessés.

Une autre rixe a eu lieu à Lemerick, entre soldats et bourgeois.

## BULLETIN DU COMMERCE

LILLE 26 déc. — Sucre indigène 88 degrés cours off. [illegible] 2 3/8 [illegible] Id. en [illegible] 1/2 [illegible] 112 [illegible] Id. [illegible] Id. [illegible] disponibles 48 [illegible] Id. courant [illegible] Id. Graines [illegible] Id. [illegible] 1^re qual. courant [illegible] Id. [illegible] disponible [illegible] 4. 6 février, premier [illegible] Id. 4 janvier [illegible] Id. 4 d'avr. [illegible] 16 4 derniers [illegible] Id. prochain [illegible]

**Marché aux Huiles de Lille.**

COURS PRÉCÉDENTS

| | Huiles l'hectolitre | Graines l'hectolitre | Tourteaux les 100 kil. |
|---|---|---|---|
| Colza | 75 50 à [illegible] | 18 [illegible] 8 25 | 18 [illegible] à 18 50 |
| — épuré p. q. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Œillette b. goût | [illegible] | 80 [illegible] 85 | 15 [illegible] |
| — rousse | [illegible] | 15 [illegible] | [illegible] |
| Cameline | 60 [illegible] | 15 [illegible] 16 | 17 [illegible] 18 |
| Chanvre | [illegible] | 14 [illegible] 15 | 12 50 [illegible]